



HAL
open science

Les liens entre les écoles d'architecture et les organismes de recherche extérieurs aux écoles, le CNRS et l'université

Fabricia Fauquet

► To cite this version:

Fabricia Fauquet. Les liens entre les écoles d'architecture et les organismes de recherche extérieurs aux écoles, le CNRS et l'université. 2021. hal-03584542

HAL Id: hal-03584542

<https://hal.science/hal-03584542v1>

Submitted on 25 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Axe 3 – : Enseignement et Recherche

Fabricia FAUQUET

École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

Les relations avec les organismes extérieurs aux écoles :
Le CNRS

Rares sont aujourd'hui les organismes de recherche qui ne reposent pas sur un principe de partenariat. Près de 95 % des laboratoires du Centre national de la recherche scientifique, le CNRS, fonctionnent sur ce principe d'association, que ce soit avec l'Université ou d'autres organismes de recherche¹.

Dans le cadre de cet article, nous retracerons et analyserons les relations qu'ont entretenues les écoles d'architecture avec d'autres organismes de recherche, tel le CNRS depuis la création de celui-ci, en 1939, jusqu'au moment de la mise en place du doctorat en architecture, en 2005. Durant cette vaste période de plus de soixante ans, nous distinguerons deux périodes situées de part et d'autre de ce moment décisif pour la recherche architecturale, et l'ouverture vers des organismes extérieurs aux écoles, que fut le rapport confié à André Lichnerowicz par le ministre chargé des Affaires culturelles ; Edmond Michelet. Suivant les recommandations émises par Lichnerowicz dans son rapport remis en 1970², le ministère des Affaires culturelles fixa les moyens et l'organisation de la recherche architecturale. En 1972, deux nouvelles institutions furent créées à la Direction de l'architecture : le CODA, Comité d'orientation de la recherche et du développement en architecture, placé sous la responsabilité du SRA, Secrétariat de la recherche architecturale. Ces structures ont évolué au fil du temps pour devenir le BRAUP, Bureau de la recherche architecturale et urbaine, institution chargée du développement de la politique scientifique de recherche au sein des écoles d'architecture³.

Pour retracer les relations avec les organismes de recherche extérieurs aux écoles trois types de matériaux ont été consultés : les publications scientifiques récentes tels les travaux de Denis Guthleben, historien et attaché scientifique au Comité pour l'histoire du CNRS⁴ ; les archives du CNRS, conservées aux archives nationale⁵. Et enfin, les entretiens menés auprès de chercheurs et enseignants ainsi que des différents chefs du bureau de la recherche⁶. Au travers de ces sources, nous analyserons

¹ GUTHLEBEN Denis, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 2019 (2^e édition), chapitre 7 « CNRS – Université, l'indispensable association », p.246-259. RAMUNNI Girolamo, « Les liens entre le CNRS et l'université, la DGRST », *Revue française administration publique*, 2004/4 no112, pages 637 à 646.

² LICHNEROWICZ André, *rapport de la Commission ministérielle de la recherche architecturale*, ministère des Affaires culturelles, 1970, 53 pages.

³ FAUQUET Fabricia, *D'un ministère de tutelle à l'autre (Équipement et Culture) et du CODA au BRAUP : analyse de l'évolution d'une politique publique de recherche par le prisme des discours de l'Institution et la chronologie des réformes successives*, Les Cahiers EnsArchi n° 1, janvier 2021.

⁴ GUTHLEBEN Denis, *op. cit.*, 2019.

⁵ Merci à Sybille Le Vot pour son aide précieuse quant aux dépouillements des fonds conservés aux archives nationales (Fonds 19870783/1-19870783/19).

⁶ Ces entretiens auprès des chefs du BRAUP ont été menés dans le cadre du projet « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle ». La collaboration de recherche entre le laboratoire INAMA ENSA Marseille et la Phonothèque (USR 3125 AMU / CNRS) ont permis de constituer un matériau de recherche normalisé et indexé sur la base de données : <http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/> (consulté le 25 novembre 2021). FAUQUET Fabricia, ALLAOUI Monira, *Les entretiens des chefs du BRAUP*, HensaA20 « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle », ministère de la Culture, 2018 [en ligne] <https://chmcc.hypotheses.org/8837> (10 février 2022).

l'évolution des liens entre l'architecture et le CNRS, abordant ainsi les rapprochements, ruptures et principales orientations impulsées par les différents acteurs et responsables scientifiques de ces institutions.

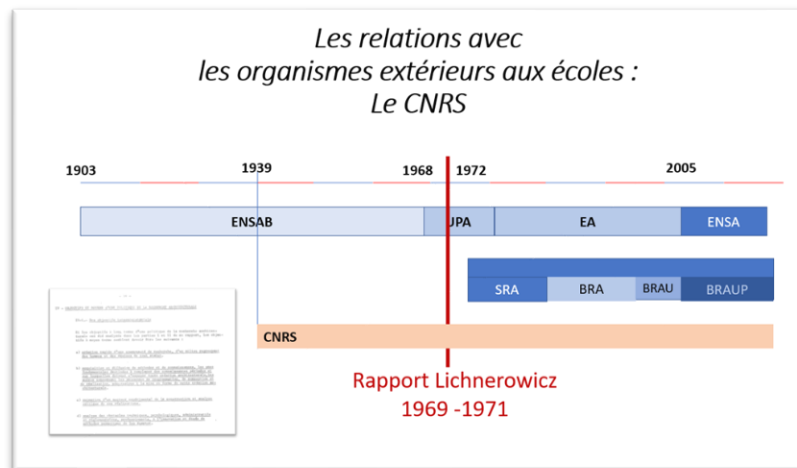


Figure 1 : Frise chronologique situant le rapport Lichnerowicz par rapport aux trois structures de recherche étudiées : les écoles d'architecture (ENSAB - l'ENSA), l'institution chargée du développement de la recherche architecturale (SRA - BRAUP) et le CNRS

1. Les relations avec le CNRS avant le rapport Lichnerowicz

L'architecture est présente relativement tôt dans l'histoire du CNRS. Cette institution voit le jour en 1939 et est dirigée alors par un physicien, Jean Perrin. La physique et la chimie sont les sciences « par excellence » développées et soutenues par le CNRS. Dans les années 1950, les recherches en sciences humaines ne sont que très peu développées, le centre jouant plutôt un rôle d'une caisse de soutien sur projets, finançant des équipes au sein d'instituts reconnus ou des publications scientifiques déjà existantes. Seuls deux laboratoires de sciences humaines sont créés⁷ : le premier est mis en place en juin 1952, il s'agit du service de recherche juridique ; le second voit le jour le 7 janvier 1957, il s'agit du Service d'architecture antique⁸. Un des premiers laboratoires de Sciences humaines du CNRS traite donc d'architecture !

1.1. Création du service d'architecture antique au CNRS

L'objectif du Service d'architecture antique, qui deviendra ensuite l'Institut de recherche sur l'architecture antique, l'IRAA⁹, est d'étudier les monuments antiques et les complexes monumentaux situés dans les pays qui, à un moment de leur histoire, ont fait partie du monde grec ou de l'Empire romain. Et pour cela, il n'est pas inintéressant d'y associer des architectes !

Or la compréhension et la représentation de l'architecture antique font partie intégrante de la formation des architectes des beaux-arts¹⁰. Au XIX^e siècle, la connaissance de l'antiquité est à l'École française des beaux-arts au centre de l'apprentissage de l'architecture. La connaissance de

⁷GUTHLEBEN Denis, *op.cit.*, 2019, p.198-199.

⁸GRAN-AYMERICH Eve, « L'archéologie française à l'étranger, Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 2001, p.5.

⁹L'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA) est né sous le nom de « Service d'architecture antique » en 1957. Organisé dès l'origine en bureaux répartis sur le territoire national, il a conservé cette structure géographiquement éclatée en devenant en 1983 « Institut de recherche », laboratoire propre du CNRS, puis, en 2006, Unité Mixte de Recherche 6222 et enfin depuis 2008, Unité de Service et de Recherche 3155. Quatre bureaux composent l'institut : celui d'Aix-en-Provence, de Dijon, de Paris, et de Pau.

¹⁰HELLMANN Marie-Christine, *Les architectes de l'École Française d'Athènes*, *BCH*, n°120, 1996, p.191-222. PINON Pierre et AMPRIMOZ François-Xavier, *Les envois de Rome (1778-1968). Architecture et archéologie*, Publications de l'École Française de Rome, n° 110, 1988.

l'architecture antique va accompagner l'étudiant dans sa formation et permettre aux plus doués d'aboutir à l'exercice ultime : la réussite au Grand Prix, le séjour à la villa Médicis et l'envoi par les pensionnaires des travaux de restitution graphiques des grands édifices de l'antiquité. Si au cours du XX^e la connaissance de l'antiquité n'est plus aussi prégnante, le prix de Rome sera supprimé en 1968, le logiste, le lauréat, étudie encore quelques années l'architecture grecque ou romaine au sein des écoles françaises d'Athènes ou de Rome. Mais ces écoles sont destinées à une élite normalienne, d'historiens et d'archéologues, qui ne voit, dans les architectes que de simples dessinateurs. Aussi ces derniers ne s'investissent pas durablement au sein de ces institutions où on les accueille plus comme des artistes destinés à illustrer les publications scientifiques de leurs collègues que comme de véritables experts, chercheurs ou praticiens.

Un homme cependant voit les choses différemment. Il s'agit d'Henri Seyrig, bien qu'issu du sérail,¹¹ il comprit très tôt¹² l'importance d'associer à parts égales archéologues et architectes pour l'étude et la compréhension des monuments¹³. Henri Seyrig, alors directeur du service des Antiquités de Syrie, confie l'étude et le dégagement du grand temple de Bêl à Palmyre à un jeune architecte, Robert Amy. Celui-ci dirigea le bureau d'architecture antique nouvellement créé par Seyrig et qui deviendra, en 1957, le Service d'architecture antique du CNRS.

Existaient-ils alors des liens entre l'école des beaux-arts et le CNRS, la recherche y était-elle encouragée ? C'est la question que nous avons posée à Jean-Claude Golvin, architecte diplômé en 1967, et directeur du bureau de Pau au service d'architecture antique de 1976 à 1979¹⁴.



¹¹ « Né dans un milieu aisé en 1895, Henri Seyrig est étudiant à Oxford, en 1914, lorsqu'éclate la guerre. Mobilisé en 1916, il s'illustre à Verdun puis rejoint l'armée d'Orient en Macédoine en 1917. Il en revient avec une passion pour la Grèce qui le conduit à passer l'agrégation de grammaire et à entrer à l'École d'Athènes dès 1922 ». DUYRAT Frédérique, BRIQUEL – CHATONNET Françoise, DENTZER Jean-Marie et PICARD Olivier, « Henri Seyrig (1895-1973) » Introduction, *Syria*, III, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2016, p.7-9.

¹² Henri Seyrig, éminent archéologue, a été conscient dès sa nomination comme secrétaire général de l'École d'Athènes, de la dégradation fréquente des monuments et des sites et a tenu à assurer leur protection par l'intervention d'équipes techniques. Lettre du 3/11/29 (AAIBL RD 1033) Archives de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, DENTZER Jean-Marie, « Henri Seyrig, du Service des antiquités de Syrie au Centre de recherches archéologiques de Valbonne », *Syria* III, 2016, p.340.

¹³ GARDIN Jean-Claude, « Une archéologie moderne : les initiatives d'Henri Seyrig » dans Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, 140^e année, n° 3, 1996, p.1013-1018.

¹⁴ « Jean-Claude Golvin, un architecte au cœur de l'histoire » Musée départemental de l'Arles Antique, Errance, 2011, p.22-31.

Figure 2 : Jean-Claude Golvin à El-Jem, Tunisie, 1977.

« Jean-Claude Golvin, un architecte au cœur de l'histoire » Musée de l'Arles Antique, Errance, 2011, p.110.

« Il n'y avait pas de liens institutionnalisés avec l'université et le CNRS, pas de liens encouragés autres que le travail d'atelier. C'est au niveau individuel, comme je l'ai fait. On avait la liberté de suivre des cours à l'université d'Aix, histoire de l'art et archéologie, car à l'école il n'y avait pas de cours, pratiquement pas, pas d'effort de recherche. Je me suis inscrit [à l'université] et fait une licence d'histoire de l'art et d'archéologie... »¹⁵. Jean-Claude Golvin poursuit son cursus universitaire et soutient sa thèse d'état en 1985. En 1992 il devient Directeur de recherche au CNRS.

1.2. Une volonté politique de développer la recherche

Les étudiants de l'ENSAB n'ont pas d'ouverture vers l'université, autre qu'à titre individuel. Les liens avec les organismes de recherche sont inexistant. Pourtant au tournant des années 1960 se met en place une volonté politique de développer la recherche sur le plan national. En effet, en 1958, la recherche est présentée comme une priorité nationale par le général de Gaulle¹⁶. Pendant dix ans, jusqu'en 1968, les budgets du CNRS augmentent de 25 % par an, entraînant la création de laboratoires et le recrutement du personnel passant, dont le nombre triple durant cette même période, passant de 6 000 à 17 000 personnes¹⁷.

En 1966, une réforme majeure est engagée auprès des universités, celles-ci n'avaient jusqu'alors qu'une vocation professionnelle, la recherche n'étant pas prévue dans leurs activités. C'est ce que déplore le rapport général établi par André Lichnerowicz, lors du colloque de Caen en novembre 1966. Selon lui, il faut envisager des universités autonomes et compétitives entre elles, avec une organisation collégiale et une formation qui s'étendrait sur trois cycles, dont le dernier serait consacré à la recherche scientifique¹⁸. Cette réforme amorce un rapprochement avec le CNRS en élaborant le statut d'unités de recherche associée, URA, ancêtres des unités mixtes de recherche, les UMR. Mais cette réforme, ce rapprochement institutionnel entre organismes de recherche, ne concerne pas encore l'ENSAB. L'école des Beaux-arts vit alors une grande période d'effervescence et de mutation.

1.3. L'enseignement de l'architecture en pleine mutation

Durant la même période, un grand mouvement d'idées agite l'enseignement de l'architecture¹⁹. Un nombre croissant d'enseignants se tournent vers le modèle universitaire et les sciences humaines et sociales, les SHS, en particulier, et ont recours à la recherche comme moteur de renouvellement des savoirs. Les expériences se multiplient et ce mouvement aboutit à la création des unités pédagogiques en 1968²⁰.

¹⁵ Jean-Claude Golvin, entretien réalisé par F. Fauquet, le 31 mars 2021 à Cucuron [durée 1h09].

¹⁶ LELONG Pierre « 21. Le rapport Lichnerowicz de 1954, point de départ de l'action de de Gaulle en 1958 », Alain Chatriot éd., *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969)*. La Découverte, 2006, pp. 219-221.

¹⁷ WACREMIER Philippe, « Le bilan des dix premières années de la DGRST », dans : Alain Chatriot éd., *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2006, p. 275-281.

¹⁸ Revue de l'enseignement supérieur, « L'université face à sa réforme II. L'avenir et la réforme des structures » Le Colloque de Caen, n°4, 1966, p. 60-78.

¹⁹ En 1962, le décret du 16 février (n°62-179) relatif à l'enseignement de l'architecture prévoyait en matière de recherche la création d'un Centre de spécialisation et de recherche en architecture rattaché à l'ENSBA. DIENER Amandine, « Relire Mai 68 et l'enseignement de l'architecture. La longue gestation d'une crise », *Métropolitiques*, 5 juillet 2018.

²⁰ Décret du 6 décembre 1968 (n°68-1097) portant sur la création des UPA, unités pédagogiques d'architecture. Si la refonte des structures pédagogiques en architecture est concomitante des événements de mai 68, la réflexion qui l'a nourrie est plus ancienne : VIOLEAU Jean-Louis, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005 ; DIENER Amandine, « De l'école des beaux-arts aux instituts d'urbanisme. Repenser

Émerge alors l'idée d'un lieu institutionnel unique de la recherche architecturale. Ce sera une des missions de l'Institut de l'Environnement tout juste inauguré²¹. Il s'agit d'une tentative du ministère des Affaires culturelles de développer, dans une nouvelle structure indépendante des écoles d'architecture, une pédagogie et une recherche pluridisciplinaire. Mais ce lieu, comme nous l'a rapporté Bruno Queysanne²², fonctionne surtout comme un lieu de rencontres entre équipes, d'échanges d'expériences. Les nouveaux enseignants en SHS diffusent les méthodes acquises, dans le cadre de leur formation universitaire avec le CNRS, auprès de leurs élèves architectes²³. Cette expérience sera de courte durée, puisqu'elle se termine en 1971, et l'Institut de l'Environnement aura été un lieu où les recherches furent davantage domiciliées qu'enracinées.



Figure 3 : Bruno Queysanne, entretien au laboratoire INAMA, Marseille, septembre 2021

1.4. Le rapport Lichnerowicz et la création du CORDA-SRA

Concomitamment à cette expérience, le ministre chargé des affaires culturelles, Edmond Michelet, confie au professeur André Lichnerowicz, la charge de présider une commission ministérielle de la recherche architecturale. C'est à l'Institut d'environnement qu'en mai 1971, André Lichnerowicz présente son rapport dans le cadre d'un colloque sur la recherche architecturale²⁴. Il recommande, en autres, de développer une politique tournée vers une recherche fondamentale de type universitaire,

l'enseignement par l'atelier au sein du Séminaire et atelier Tony Garnier (SATG) (1961-1975) [ensarchi.hypotheses.org/1449].

²¹ En 1968 est créé l'Institut de l'Environnement (1968-1971). COME Tony, *L'Institut de l'environnement : une école décrochée. Urbanisme, architecture, design, communication*, Paris : B42, 2017. En 1969 André Malraux prend connaissance des « propositions pour une réforme de la fonction d'architecture » élaborée par René Paire, parmi celles-ci la nécessité d'une recherche architecturale.

²² QUEYSANNE Bruno, entretien réalisé par A. De Araujo, R. Borruey, F. Fauquet, le 16 septembre 2021 au laboratoire INAMA, ENSA - Marseille [durée 3h06mins].

²³ LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 7, 2002.

²⁴ « A l'Institut d'environnement s'est tenu un colloque sur la recherche architecturale et urbaine organisé par le GEPA (Groupe d'étude et de perfectionnement des architectes). M. André Lichnerowicz a ouvert les débats. L'exposé de M. Lichnerowicz reprenait succinctement son rapport demandé par le gouvernement pour tenter de mettre en place, en France, des structures de recherche., M. J. Duhamel, ministre des Affaires culturelles, a souligné au cours de sa déclaration sur l'architecture (le Monde du 13 mai 1971) qu'il allait s'efforcer dans les prochains mois d'engager les premières opérations publiques de recherche architecturale en constituant notamment des équipes de chercheurs à Paris et en province ». Article de MICHEL Jacques, *Le Monde*, 18 mai 1971.

afin de constituer un socle de connaissances scientifiques nécessaires à la formation des futurs architectes²⁵.

Pour organiser cette recherche, le ministère crée, en 1972, deux nouvelles institutions à la Direction de l'architecture : le CORDA, Comité d'orientation de la recherche et du développement en architecture, placé sous la responsabilité du Secrétariat de la recherche architecturale, le SRA. Francis Chassel en est le premier directeur en 1974 et comme l'ensemble des responsables qui lui succéderont, il se réfère aux recommandations du rapport Lichnerowicz pour faire émerger une communauté de chercheurs et mettre en place une politique incitative basée sur des appels d'offres²⁶.

2. Les relations avec le CNRS après le rapport Lichnerowicz

Les premières discussions sur l'entrée des architectes au CNRS ont lieu en 1977²⁷. Edmond Lisle, directeur des SHS au CNRS, est chargé d'animer un groupe de prospective sur la recherche urbaine et architecturale²⁸. Le groupe, qui rassemble des architectes, géographes, urbanistes, sociologues, historiens, se réunit deux fois : en 1977 et en 1978. Le volet architectural est représenté par Jean-Paul Lesterlin, enseignant et architecte, chargé de mission au SRA. Les travaux du groupe tournent court. Ils aboutissent à la conclusion qu'il serait nécessaire de créer une nouvelle section au CNRS. Cependant compte tenu des dispositions statutaires régissant le fonctionnement du Centre, c'est impossible. Le groupe se sépare sur cet échec. Au même moment, en 1978, la Direction de l'architecture et le SRA sont transférés au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Ce changement de ministère ne joue pas en faveur du rapprochement avec le CNRS, les enjeux sont ailleurs²⁹.

2.1. La commission interdisciplinaire 49 « Architecture, urbanistique, et Société »

En 1981, après l'élection de François Mitterrand, le CNRS prend un nouvel essor : une loi d'orientation et de programmation inscrit la recherche scientifique parmi les priorités nationales. Le CNRS devient le premier « établissement public à caractère scientifique et technologique » et son personnel, titulaire de la fonction publique.

Le nouveau gouvernement nomme Claude Prélorenzo à la direction du Bureau de la recherche architecturale, structure qui remplace le SRA. Commence alors une nouvelle orientation dans la politique de recherche, sous son mandat et celui de Bernard Haumont, favorisant un rapprochement avec le CNRS. Claude Prélorenzo³⁰ et Bernard Haumont³¹, sont tous deux issus du monde universitaire, sociologue de formation, enseignants et chercheurs. Ils ont de nombreux liens, familiaux et professionnels, avec le CNRS et vont mener une politique d'institutionnalisation et de structuration de la recherche dans les écoles d'architectures.

²⁵ LICHNEROWICZ André, *rapport de la Commission ministérielle de la recherche architecturale*, ministère des Affaires culturelles, 1970, 53 pages. Il devait avoir une connaissance assez fine de ces problématiques, car son fils, Jacques Lichnerowicz, était étudiant en architecture à UP 8, diplômé en 1971. Liste des diplômés, Écoles Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – Belleville, Annuaire Édition 2010.

²⁶ FAUQUET Fabricia, *op. cit.*, 2021, p.4.

²⁷ Les premiers rapprochements avec le CNRS ont été évoqués par Francis Chassel (entretien réalisé par Bérénice Gaussein, le 24 mai 2018 au domicile du témoin à Paris [durée : 1h34mins] ; Rémi Baudouï, entretien réalisé par R. Borruey et M. Allaoui, le 11 août 2017, au domicile du témoin [durée 1h09mins] et Jean-Louis Cohen, entretien réalisé par J.-L. Bonillo et M. Allaoui, le 21 juin 2017 à Paris [durée 1h04mins].

²⁸ Dossier adressé par courrier du 18 octobre 1984, du ministère de la Recherche et de la Technologie, « *Projet de création d'une commission interdisciplinaire du comité national "Architecture urbanistique et société"* AN/20010125.5/1984/CNRS/architecture, urbanistique societe_2, Annexe I, Historique du projet.

²⁹ FAUQUET Fabricia, *op. cit.*, 2021, p.5.

³⁰ PRELORENZO Claude, entretien réalisé par J.-L. Bonillo et F. Fauquet, le 12 mai 2017 à Marseille (durée 1h06mins) : <http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=12945&page=alo&nobl=1>.

³¹ HAUMONT Bernard, entretien en deux parties, réalisé par J.-L. Bonillo et F. Fauquet, le 2 mai 2017 à Marseille (2h26mins) : <http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=12942&page=alo&nobl=1>

Les moyens alloués aux laboratoires sont désormais contractualisés pour une durée de quatre ans. Afin d'assurer la stabilité et la pérennité des équipes, plus d'une vingtaine de postes de chercheurs ITA, ingénieur, technicien, administratif, sont également créés³². Toujours en prenant exemple sur le CNRS, un Comité consultatif de la recherche architecturale, le CCRA, est créé en 1983, constitué à moitié de membres nommés par le ministère et à moitié de membres élus par les laboratoires, pour évaluer et habilitier les nouveaux laboratoires de recherche.

Et le projet de rapprochement et de création d'une nouvelle section au CNRS est de nouveau envisagé.

En 1982, le gouvernement commande un rapport sur les SHS à l'anthropologue Maurice Godelier³³. Dans son rapport, ce dernier préconise la création de sections pluridisciplinaires ou de « fronts inter sciences ». Pendant six mois, la mission Godelier procède à une consultation sans précédent d'environ six mille représentants des disciplines concernées. Le mathématicien Hervé Le Bras participe à la rédaction du rapport et propose de créer une section pour l'architecture et l'urbanistique, terme qui renvoie à l'étude de « l'espace des villes, leur morphologie, les typologies ». Il relève qu'au CNRS on ressent l'absence de chercheurs capables de penser l'espace et ses transformations, soulignant un éclatement du discours sur l'espace en fonction des disciplines. Pour rétablir la situation, il propose la création d'un noyau permanent de recherche se rapprochant de la recherche fondamentale, assuré par le « front inter sciences » du CNRS³⁴. La proposition est retenue et sa mise en œuvre est confiée à Antoine Frémont, directeur adjoint des SHS, qui demande à Antoine Haumont, géographe et ancien enseignant à l'Institut de l'environnement, d'étudier le dossier³⁵.

Antoine Haumont situe le problème au niveau institutionnel et réglementaire, qui avait marqué l'échec de la précédente initiative, et propose de créer une « commission ». Celle-ci est prévue dans le nouveau décret de 1982, et dotée des mêmes compétences que les sections du Comité national.

Il anime un groupe de travail constitué de chercheurs provenant des sciences pour l'ingénieur, des SHS³⁶, et d'enseignants en architecture déjà engagés dans la recherche : Philippe Boudon, Bernard Huet, Jean-Pierre Péneau et Paul Quintrand.

Dans son rapport final, Antoine Haumont propose que la commission soit chargée :

- de fournir aux chercheurs un cadre de rattachement et d'évaluation,
- d'assurer le recrutement des chercheurs et la création d'unités de recherche,
- de contribuer à la stabilisation du dispositif de recherche,
- de veiller à la diffusion et à la valorisation des résultats.

Le gouvernement marque son intérêt pour la création de la commission AUS³⁷. En effet, dès 1983, les ministres de la Recherche et de l'Équipement, Jean-Pierre Chevènement et Roger Quilliot, mettent en place le *Programme Urbanisme et Technologie de l'Habitat* qui sera officiellement lancé le 30 mars

³² DALBERA Jean-Pierre, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome II - n°2, 2013, 108-121.

³³ GODELIER Maurice, *Les sciences de l'homme et de la société en France, analyse et propositions pour une politique nouvelle*. Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie, La Documentation française, Paris, 1982, 611 p.

³⁴ GODELIER Maurice, *op.cit.*, 1982, p.473-475.

³⁵ HAUMONT Antoine, « Allocution de Antoine Haumont, chargé de mission, Département des sciences de l'homme et de la société, Centre national de la recherche scientifique », dans *Les Annales de la recherche urbaine*, n°23-24, 1984. Les réseaux techniques urbains, p. 249. LENGEREAU Éric, *La mise en place de la recherche architecturale : rapport préliminaire*, Direction de l'architecture et l'urbanisme, 1996, p.49. SIERRA Alexis, « Parcours de géographe : Antoine Haumont, cinquante ans de pratiques de l'interdisciplinarité et de l'intercognitivité », *EchoGéo* 23, 2013.

³⁶ Représenté par messieurs Prélorenzo, Lebras et Haumont.

³⁷ Dossier adressé par courrier du 18 octobre 1984, du ministère de la recherche et de la technologie, « *Projet de création d'une commission interdisciplinaire du comité national "Architecture urbanistique et société"* AN/20010125.5/1984/CNRS/Architecture, urbanistique societe_2, Annexe I, Historique du projet.

1984 par Laurent Fabius et Paul Quilès. Il s'agit de refonder la recherche dans les champs de la ville, de la construction et du logement au ministère de l'Équipement en insistant sur deux types d'actions : la recherche et l'innovation. Cette dynamique est favorable à la création de la commission AUS. En février, le Directeur général du CNRS, Pierre Papon, reçoit le Directeur de l'Architecture, Jean-Pierre Duport, et Jean-Eudes Roullier qui dirige la Délégation à la Recherche et à l'Innovation ; un accord et un soutien financier sont donnés pour le lancement de la commission³⁸. Lors de son discours du 30 mars 1984, le Premier ministre, Laurent Fabius, soutient explicitement la création de la commission interdisciplinaire qui réunit les chercheurs en sciences sociales, en sciences pour l'ingénieur et en architecture³⁹. Pour sa part, M. Quilès déclarait « *je me réjouis particulièrement de l'appui donné par le ministère de l'Industrie et de la Recherche à la création d'une commission transversale interdisciplinaire du CNRS. Je peux vous assurer que ce projet recueille le plein soutien de mon ministère qui participera à son financement* »⁴⁰.

La commission 49 « Architecture, urbanistique, Société » est créée le 25 octobre 1984.

La commission se compose de seize représentants élus des sections du CNRS et de neuf membres nommés parmi lesquels : les architectes Bernard Huet, Paul Quintrand Philippe Boudon et Christian Devillers. Ce dernier fait part de ses impressions à Jean Pierre Duport dans une note. Suite à la première session de la commission, il écrit : « *La confrontation avec le CNRS et la recherche universitaire est rude pour la recherche architecturale, mais c'est ce qui peut lui arriver de mieux pour la sortir de son isolement* »⁴¹.

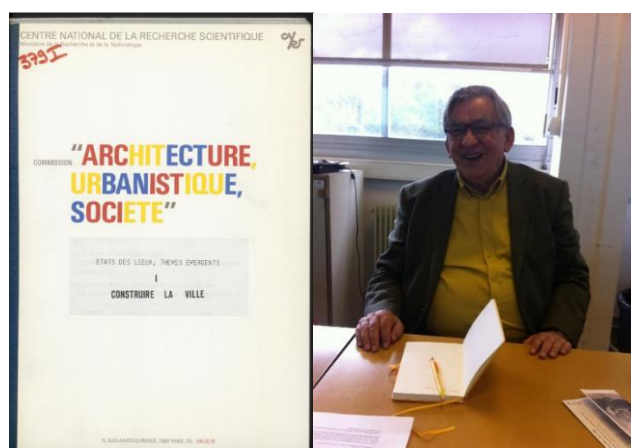


Figure 4 : Commission AUS, page de couverture « États des lieux, Thèmes émergents I construire la ville » (dir. Antoine Haumont), 1985 et Bernard Haumont, Marseille, mai 2017, chef BRA 1986-1991

La commission marche main dans la main avec le Bureau de la recherche architectural dirigé par Bernard Haumont, frère d'Antoine Haumont⁴².

Elle se réunit en mai 1985 et les premières « Unités de recherche associées » sont créés. Il s'agit du :

³⁸ PAPON Pierre, « vingt thèmes pour une stratégies », *Le courrier du CNRS*, n°60, avril-juin 1985, p.5-6.

³⁹ AN/20010125.5/1984/CNRS/Architecture, urbanistique societe_2, Annexe I, Historique du projet

⁴⁰ AN/20010125.5/1984/CNRS/Architecture, urbanistique societe_2, Annexe I, Historique du projet

⁴¹ Christian Devillers, Note du 9 juillet 1985 à Jean-Pierre Duport, PENEAU Jean-Pierre, *L'architecture au CNRS*, intervention dans le cadre du séminaire LADRHAUS-ENSA Versailles, le 30 juin 2006 (tapuscrit).

⁴² HAUMONT Bernard, entretien *op.cit.*, 2017 ; HAUMONT Bernard, *Le rôle des écoles d'architecture dans la consolidation d'un milieu de la recherche*, Assises de la recherche au ministère de la culture, 1996, p.117-119.

HAUMONT Antoine (dir) : « Architecture, urbanistique, société. États des lieux, thèmes émergents » : I. Construire la ville. II. Fonction et gestion urbaines. III. Milieux et réseaux urbains. IV. Fondements historiques et sociaux de la ville. [Rapport de recherche] 379/86, ministère de l'équipement/Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) ; ministère de la recherche et de la technologie ; Ministère de l'éducation nationale ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS). 1986.

- GAMSAU, *Groupe de recherche pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme*, dirigé par Paul Quintrand et situé à l'école d'architecture de Marseille,
- IPRAUS, *l'Institut parisien de recherche : Architecture urbanisme et société*, dirigé par Bernard Huet et situé à l'école d'architecture de Paris Belleville.
- CRH, *Centre de recherche sur l'habitat*, dirigé par Nicole Haumont et situé à l'École d'architecture de Paris-La Défense⁴³.
- CRESSON, *Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain*, dirigé par Jean-François Augoyard et situé à l'école de Grenoble sera habilité en URA en 1987⁴⁴.

2.2. Dissolution de la commission

La commission AUS ne fonctionne que six ans. En 1991, le CNRS entreprend une réorganisation et une réduction du nombre de ses sections. La commission 49 est supprimée au profit de la nouvelle section 39 « Espaces, territoires, Sociétés ». L'architecture et l'urbanistique disparaissent de l'intitulé.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la fin de la commission 49 : le premier est l'absence d'architecte titulaire au sein du CNRS, ainsi que l'absence de thèses d'architecture validées par un diplôme doctoral ; un autre facteur est le difficile équilibre à trouver entre équipes à dominante technique et équipes à dominante sociale. Et enfin, le dernier facteur pouvant expliquer que cette expérience se soit vite interrompue réside dans la période de bouleversements qui impacte la direction de l'architecture et le BRA à ce moment-là. En effet, les écoles d'architecture connaissent une série de crises, de réformes et un changement brutal de ministère de tutelle, passant soudainement du ministère de l'Équipement à celui de la culture sans concertation préalable⁴⁵. Dans le monde de l'architecture, cette période-là n'est pas propice à celle de la recherche, la conviction était de « *recentrer clairement les écoles d'architecture sur un enseignement complet du projet architectural, à l'échelle du bâtiment comme à l'échelle urbaine* » comme le souligne le directeur de l'architecture de l'époque⁴⁶.

Suite à l'arrêt de la commission interdisciplinaire 49, et devant l'importance des enjeux de société que représente la ville, le CNRS décide de lancer un programme interdisciplinaire sur la ville : le PIR-Villes. De 1992 à 1998, le PIR-Villes lance appels à projets et finance des doctorats. Daniel Le Couédic y intervient comme chargé de mission de 1994 à 1998⁴⁷. Mais les actions de ce programme ne concerneront que très peu d'équipes de recherche liées aux écoles d'architecture⁴⁸.

2.3. La création des UMR CNRS / MCC

À partir de 1996, le CNRS instaure une politique d'austérité et de réduction des coûts qui passe par le regroupement des unités de recherche associées au sein des nouvelles unités mixtes de recherche⁴⁹.

⁴³Centre de recherche sur l'habitat « Historique » [en ligne] <http://www.crh.archi.fr/Historique> (10 février 2022).

⁴⁴ AMPHOUX Pascal et LE GUERN Philippe, « Le temps des pionniers : Jean-François Augoyard et le Cresson », *Politiques de communication*, vol. n1, no. HS, 2017, pp. 31-44.

⁴⁵ Le décret du 22 mars 1996 (n° 96-237) entérine le retour à la culture de l'ensemble des attributions transférées en 1978 au ministre chargé de l'environnement. Catherine Bersani, Directrice de l'Architecture entre 1994 et 1996, LENGEREAU Eric, *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La documentation française, 2017, p.209.

⁴⁶ Jean Frebault, directeur de l'architecture entre 1989 et 1994, dans LENGEREAU Eric. *op.cit.*, 2017 p.188.

⁴⁷ PIR VILLE-CNRS (1994), *Le courrier du CNRS*, « La Ville », n°81, été, 184 p. ; PIR VILLE-CNRS (1996), *Le courrier du CNRS*, « Villes », n°82, mai, 212 p.

⁴⁸ AUGOYRAD Jean-François, BERENGIER Michel, KERGOMARD Jean, PENEAU Jean-Pierre. Vers un logiciel prédictif des ambiances sonores urbaines, Rapport de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique ; PIR-Villes. 1998, 107 p.

⁴⁹ BLEY Daniel, « L'interdisciplinarité au CNRS : un témoignage de chercheur sur la réforme des sections du département SHS (1991-2003) », *Natures Sciences Sociétés*, 12, 2004, p. 59-62.

Le secteur de la recherche architecturale est directement concerné par cette opération. À ce moment-là, en 1998, la priorité de l'administration de l'architecture est la mise en place du doctorat, qui sera signé en 2005 suite aux accords de Bologne de 1999, et le développement de laboratoires de recherche « *au sein de toutes écoles d'architecture afin qu'aucune ne soit absente* » pour accueillir les futurs doctorants⁵⁰.

Ainsi en 1998 seront créées les premières unités mixtes de recherche sous la double tutelle CNRS/ministère de la Culture. Celles-ci regroupent, autour d'une thématique de recherche commune, des unités de recherche existantes au sein de différentes écoles d'architecture. Depuis leur création, ces quatre UMR ont continué à évoluer, mais en 1998 elles se composaient de la manière suivante⁵¹ :

- UMR 694 MAP, « *Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage* », qui regroupe les équipes du GAMSAU (EA Marseille), du CRAI, *Centre de recherche en architecture et en ingénierie* (EA Nancy), de l'ARIA, *Applications et recherche en ingénierie et en architecture* (EA Lyon) et l'ASM, *Architecture et Société Montagnarde* (EA Toulouse).
- UMR 1563 AAU « *Ambiances architecturales et urbaines* » par l'association du CERMA de l'école d'architecture de Nantes et du CRESSON celle de Grenoble.
- UMR 7543 AUST « *Architecture urbanistique société territoires* » par association de l'IPRAUS et de l'ACS de l'école d'architecture de Paris-Villemin
- UMR 7544 LOUEST « *Laboratoire des organisations urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités* », regroupe le CRH, le CRESSAC (EA Paris-La Défense), Vie urbaine (IUP-Université Paris XII-Val-de-Marne), Laboratoire d'architecturologie (EA Paris-La Villette), Laboratoire de géographie urbaine et Laboratoire de psychologie sociale (Université Paris X-Nanterre).

3. En guise de conclusion

Depuis les années 1950, l'architecture et le CNRS ont connu une longue période de rapprochement prudent. La politique gouvernementale des années 1980 et le réseau d'acteurs du BRA ont permis de développer une politique et des liens institutionnels qui perdurent aujourd'hui. Mais depuis les années 1990, rares sont les équipes d'architectes réussissant à obtenir le statut d'UMR et rares sont les postes de chercheurs ou d'ingénieurs CNRS affectés à l'architecture.

Cette situation s'explique sans doute par plusieurs raisons ;

- La première est due à une politique d'austérité développée depuis les années 90.

En effet depuis plusieurs années une politique de plus en plus sévère est mise en place afin de favoriser le regroupement et la mutualisation des laboratoires. Cette politique affecte les budgets et les recrutements de personnels. Au CNRS, le recrutement a diminué de 40 % ces 10 dernières années (passant de 400 postes à 242). Tandis qu'à l'université il a chuté de 52 % (de 2 216 à 1 070 postes)⁵².

- La seconde raison est la mainmise des géographes sur la section 39 du CNRS.

La première page du rapport de 2006 précise « *les géographes et les chercheurs des autres sciences sociales...* »⁵³. Tout est dit ! Depuis sa création en 1991, la section est présidée par des géographes. En 2006, outre le président, seize des vingt membres de la section sont également géographes. Un seul est architecte, il s'agit de Philippe Wolsztyn, avant lui Bernard Huet et Michel Florenzano ont eux aussi représenté en solo l'architecture dans cette section.

⁵⁰ FOURCAUD Nelly, « La recherche en architecture », *Culture et recherche*, n°67, 1998, p.4 ; LENGIERAU Eric, *Recherche architecturale et urbain. 2005. Vers un doctorat en architecture*, BRAUP, 2005.

⁵¹ Ministère de la Culture et de la communication, BO 109, janvier 1999, p.9.

⁵² LAROUSSE David, « Les raisons du déclin de la recherche en France », 28 mars 2021 [En ligne] https://www.lemonde.fr/sciences/article/2021/09/28/recherche-les-raisons-du-declin-francais_6096227_1650684.html (10février 2022)

⁵³ Rapport de conjoncture des sections du CNRS ; la section 39 « Espaces, territoires et sociétés », 2006 ; présidé par Christian Piet p.775-788

- La troisième raison concerne le statut des enseignants en architecture.

Une des raisons qui a signé la fin de la commission 49 était l'absence de doctorat en architecture. Si cette situation a changé depuis 2005, le rapport de conjoncture de la section 39 soulignait l'année suivante que « *la principale difficulté des laboratoires habilités par le ministère de la Culture réside dans la difficile adéquation entre les statuts offerts et les fonctions exercées. De fait, tant l'absence du grade de chargé de recherche que celle du statut d'enseignant -chercheur s'avère très problématique pour le fonctionnement des laboratoires de recherche en architecture* »⁵⁴. Le statut des enseignants a été modifié en 2018, créant des statuts d'enseignants-chercheurs et de nouvelles règles et instances⁵⁵... Ces nouvelles dispositions statutaires permettront peut-être un repositionnement des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture au CNRS. Il convient cependant de souligner la persévérance de ces derniers pour continuer, malgré les périodes de transformation et de turbulences, à développer une recherche et un réseau de laboratoires solides et riches de plus de cinquante ans d'expériences et de collaboration. Aujourd'hui, cette communauté scientifique pluridisciplinaire est présente sur l'ensemble des écoles d'architecture et se compose aujourd'hui d'une quarantaine d'unités de recherches qui même si elles ne sont pas toutes intégrées à des UMR sont en relation avec les laboratoires de recherche CNRS / Université⁵⁶.



Figure 5 : Carte des unités de recherche dans les ENSA, Répertoire des unités de Recherche, ministère de la Culture, 2019

2. Bibliographie

- BLEY Daniel, « L'interdisciplinarité au CNRS : un témoignage de chercheur sur la réforme des sections du département SHS (1991-2003), *Natures Sciences Sociétés*, 12, 2004.
- BONILLO Jean-Lucien, « Entre autonomie et pluridisciplinarité, la recherche en architecture à la croisée des chemins », *Rives méditerranéennes*, octobre 2014, no 48.
- DALBERA Jean-Pierre, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome II - n°2, 2013, 108-121.
- DIENER Amandine, « De l'école des beaux-arts aux instituts d'urbanisme. Repenser l'enseignement par l'atelier au sein du Séminaire et atelier Tony Garnier (SATG) (1961-1975) [ensarchi.hypotheses.org/1449].
- FAUQUET Fabricia, ALLAOUI Monira, Les entretiens des chefs du BRAUP, HensaA20 « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle », ministère de la Culture, 2018 [en ligne] <https://chmcc.hypotheses.org/8837> (06 février 2023).
- FOURCAUD Nelly, « La recherche en architecture », *Culture et recherche*, n°67, 1998.

⁵⁴ *Idem*, p.780.

⁵⁵ Décrets du 15 février 2018 (n°2018-109).

⁵⁶ BONILLO Jean-Lucien, « Entre autonomie et pluridisciplinarité, la recherche en architecture à la croisée des chemins », *Rives méditerranéennes*, octobre 2014, no 48, pp. 209 -218.

- GODELIER Maurice, *Les sciences de l'homme et de la société en France, analyse et propositions pour une politique nouvelle*. Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie, La Documentation française, Paris, 1982, 611 p.
- GUTHLEBEN Denis, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2019.
- HAUMONT Antoine (dir) : « Architecture, urbanistique, société. États des lieux, thèmes émergents » : I. Construire la ville. II. Fonction et gestion urbaines. III. Milieux et réseaux urbains. IV. Fondements historiques et sociaux de la ville. [Rapport de recherche] 379/86, ministère de l'équipement/Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) ; ministère de la recherche et de la technologie ; Ministère de l'éducation nationale ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS). 1986.
- HELLMANN Marie-Christine, *Les architectes de l'École Française d'Athènes, BCH, n°120, 1996, p.191-222. (1895-1973)* » Introduction, *Syria*, III, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2016.
- LICHNEROWICZ André, *rapport de la Commission ministérielle de la recherche architecturale*, ministère des Affaires culturelles, 1970, 53 pages.
- LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 7, 2002.
- LENGEREAU Éric, *La mise en place de la recherche architecturale : rapport préliminaire*, Direction de l'architecture et l'urbanisme, 1996.
- LENGEREAU Eric, *Recherche architecturale et urbain. 2005. Vers un doctorat en architecture*, BRAUP, 2005.
- LENGEREAU Eric, *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La documentation française, 2017.
- PINON Pierre et AMPRIMOZ François-Xavier, *Les envois de Rome (1778-1968). Architecture et archéologie*, Publications de l'École Française de Rome, n° 110, 1988.
- DUYRAT Frédérique, BRIQUEL – CHATONNET Françoise, DENTZER Jean-Marie et PICARD Olivier, « Henri Seyrig SIERRA Alexis, « Parcours de géographe : Antoine Haumont, cinquante ans de pratiques de l'interdisciplinarité et de l'intercognitivité », *EchoGéo* 23.
- VIOLEAU Jean-Louis, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005 ;
- WACREMIER Philippe, « Le bilan des dix premières années de la DGRST », dans : Alain Chatriot éd., *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2006.